

MENUS DE LA SEMAINE DU 18 AU 22 JANVIER 2021

Lundi		Code Allergènes	MENU CONSEILLE	
Entrée	ou	Ceuf à l'indienne	Crudités de saison Sauté de dinde à l'indienne Courgette du Maharadjah Yaourt Fruit frais de saison	
		Crudités de saison		
Plat	ou	Sauté de dinde à l'indienne		
Accompagnement		Riz basmati		
		Courgette du Maharadjah		
Laitage		Lait ou yaourt ou fromage		
Dessert	ou	Glace		
		Fruit frais de saison		
Mardi				
Entrée	ou	Pâté garni		Pâté garni Bœuf Val de Saône Pâtes Petit suisse Fruit frais de saison
		Crudités de saison		
Plat	ou	Bœuf Val de Saône		
Accompagnement		Pâtes		
		Carottes à la boulangère		
Laitage		Lait ou yaourt ou fromage		
Dessert	ou	Fruit frais de saison		
Mercredi				
Entrée	ou	Concombre Göteborg	Concombre Göteborg Sauté de canard Haricots verts Fromage Coupe tropicale	
		Crudités de saison		
Plat	ou	Sauté de canard		
Accompagnement		Purée		
		Haricots verts		
Laitage		Lait ou yaourt ou fromage		
Dessert	ou	Coupe tropicale		
		Fruit frais de saison		
Jeudi				
Entrée	ou	Asperges vinaigrette		Asperges vinaigrette Kassler Choux de Bruxelles - Sauce suprême Yaourt Fruit frais de saison
		Crudités de saison		
Plat	ou	Kassler		
Accompagnement		Frites		
		Choux de Bruxelles - Sauce suprême		
Laitage		Lait ou yaourt ou fromage		
Dessert	ou	Crème dessert		
		Fruit frais de saison		
Vendredi				
Entrée	ou	Salade d'endive aux noix	Salade d'endive aux noix Cassoulet Fromage Poire au chocolat	
		Crudités de saison		
Plat	ou	Cassoulet		
		Filet de poissons Tex-Mex		
Accompagnement		Haricots blancs		
		Blé aux légumes - Sauce tomate		
Laitage		Lait ou yaourt ou fromage		
Dessert	ou	Poire au chocolat		
		Fruit frais de saison		

N°1 : Céréales : Blé, Seigle, Orge, Avoine ou leurs souches hybridées. N°2 : Crustacés. N°3 : Œufs. N°4 : Poissons.

N°5 : Arachides. N°6 : Soja. N°7 : Lait (y compris le lactose). N°8 : Fruits à coque : Amandes, Noisettes, Noix, Noix de cajou,

Noix de pécan, Noix du Brésil, Pistaches, Noix de macadamia ou du Queensland. N°9 : Céleri. N°10 : Moutarde.

N°11 : Graines de sésame. N°12 : Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10mg/kg ou 10mg/l.

N°13 : Lupin. N°14 : Mollusques.

Le Gestionnaire Adjoint,

Salvatore RUSSO



Le Proviseur,

André DANIC

